

CLOHARS-FOUESNANT

MICROTOPONYMIE

CULTURE, TAILLE DES PARCELLES, HYDROGRAPHIE

Cette rubrique fait suite à celle parue dans le Bulletin n°1 de FOEN-IZELLA (octobre 1992).

LES CULTURES

"Partout, pour qualifier la terre, on peut faire suivre douar du mot désignant la culture qui semble lui convenir le mieux; ainsi: douar gwinizh, "terre à froment, lourde, excellente" (op.cit. p. 10). Ceci nous amène à nous pencher sur les quelques cultures dont la microtoponymie a gardé trace. Le terme gwinizh, "froment", s'il n'est pas associé à douar à Clohars-Fouesnant, qualifie park à Pen-ar-C'hoat : "parc guinis", et à Nervoet : "parc ar guinis". On cultivait aussi le blé comme l'atteste "parc an id" à Keréven et à Kerouter, et "parc id" à Kerc'hall; le millet à Prad-Poullou dans la parcelle "liors mell"; le pilat à Kerangaro dans "parc ar pilet". Le pilat, aujourd'hui inconnu en Bretagne, mais très souvent nommé dans les anciens titres, était, si l'on en croit CAMBRY qui pourrait en avoir vu les derniers échantillons "une espèce d'avoine ou de blé avorté qu'on ne pouvait manger qu'en bouillie. On n'en donne point aux chevaux, dit-il, ses extrémités trop aiguës pourraient s'attacher à leur gosier, et leur causer une toux dangereuse; ils le refusent et le rejettent". (L-F. SAUVE, Proverbes et dictons de Basse-Bretagne, p. 106).

La paille était le plus souvent entassée sur le courtil, comme le montrent "ar jardin plouz" à Lannaouen,

"liorz plouz" à Kerambombard, Kerangouic, Kergarrec, Kervouarc'h et au moulin de Bodinio; "liorz plouz" à Guéréven, Kerangouic, Kerorian, Bréminou vras, Kergarrec bian, Kerjégu, Kerhanscoet, au Pont; "ar liorz plouz" à Goulit-Guéréven; "ar liors ar plouz" à Kerstrat vras; "alliorz plouz" à Bréminou vian; "liors an plouz" à Minven, au Raquer; "liorz ar plouz" à Squividan bian, Kercadou, Kergarrec vras, Kerstrat vras, Kercolin et Prad-Poullou; "liorz ar plouz" à Keranbourdic et Keréven.

Il apparaît à l'énoncé de ces villages que le courtil contenait le plus souvent le tas de paille. Mais on y cultivait aussi des plantes: ainsi "liors an plant" à Kergarrec vras; il pouvait aussi être laissé en herbe comme le montre le "jardin ar gueot" de Kéréven. Plus généralement le terme geot, "herbe", est associé à park, tels "parc gueot" à Minven et Kéréven, "parc ar gueot" à Bréminou vras; ou à prad, tels "an prad gueot" à Kergarrec vras, "lar prad gueot" à Kerbras, Prad-Poullou et au Tour, "far prat gueot" au Cosquer et à Kerzanet, "prad gueot" à Kerstrat vras, "prat gueot" à Goulit-Guéréven, Lannaouen, Keramarc'h, Keransoet et Kerouter. Ce composé s'accompagne parfois des qualificatifs bihan, "petit" ou bras, "grand", à Guéréven, Kerhanscoet, Kerouter, et à la métairie de Kergos.

Le courtil était parfois planté de trèfle, en breton, melchon: d'où les parcelles "liors melchen" à Kerstrat vras et Pen-ar-C'hoat.

Si l'on excepte "leur guer ar foen" à Squividan bian et Squividan vras, le courtil était encore l'endroit où l'on entassait le foin (en breton, **foenn**), "liorz ar foen" à Kerjégu ou "liors ar foen" à Bodinio, mais bien plus celui où se cultivait le chanvre, plante utilisée dans la fabrication de toiles, et dite en breton **kanab**, terme emprunté au latin **canabis**. Aux "liors canab" de Lannaouen, Kerstrat vian et Pen-arC'hoat, "liors cannab" de Saint-Guérolé et Kercolin, "liors canab parc an dirien" de Kerlaret, "liors cannab" de Bréminou vras, Bréminou vian et Kerjégu, "liorz canab" de Kerorian et Kergarrec bi an, "liorz canab hir" de Kerhall, "liorz canab bian" de Kerouter, "liorz canab bras" de Kerhall, "liors canab bras" de Squividan vras et de Garnivin, "liors canab an traon" de Lannaouen, on ajoutera les "liors canal" de Kerambombard et de Keranroux, "liors cannal" de Minven, "liors canal bras" et "liors canal parc al leur guer" de Kerangaro, dans lesquels canal est vraisemblablement une mauvaise lecture de canab. Le chanvre pouvait aussi être cultivé dans un champ comme à Kerbras, "parc canab".

On notera enfin qu'à Plégavern, on procédait vraisemblablement à la greffe de plantes: le terme "iboud" dans les noms "liors en iboud" et "prad an iboud" est sans doute à rapprocher du breton **imboud**, "greffe".

Les racines fourragères, en breton **brouskon**, étaient probablement cultivées à Lannaouen : "ar brucon", et à Kergos : "liors ar blucon". Si brucon provient de brucon par dissimilation, celui-ci pourrait procéder de brouskon par chute du s médian devant k.

Les terres pauvres et non labourables.

Une terre poussiéreuse devait offrir peu de consistance à la mise en culture; deux parcelles, l'une à Guéréven, l'autre au

Cosquer portent le nom de l'ar bouldrec", dérivé de **poultr**, "poussière"; une autre celui de "coat ar bouldreq".

Le plus souvent, le paysan breton utilisait un qualificatif pour désigner ses terres non labourables :

- **fall**, "mauvais", s'applique à :
 - **leurgêr** au Cosquer: "Ieurguer fall";
 - **maes**, à Squividan vras : "mez fall";
 - **park**, au Tour : "park fall"; à Kerbras, Kerc'hall, Kergarrec bian et Kervouac'h : "parc fall" ; à Plégavern, "parc fall pella";
 - **tirienn**, au Pont: " an dirien fall".
- **gouez**, "sauvage", qualifie :
 - un courtil à Goulit-Guéréven: "liorz goué";
 - un champ à Kerbras : "parc goué";
 - un pré à Nervoet, à Kerouter : "prat goué", et au Pont: "ar prat goué";
 - une prairie au Tour : " ar braden voué".
 - un coteau à Bréminou vian: "roz voué".

On remarquera la mutation irrégulière g / v dans ces deux derniers exemples, au lieu de g / c'h, c'est-à-dire **gouez** / **c'houez**. On ne s'étendra pas plus ici sur ce phénomène linguistique, nous y reviendrons.

- **moan**, "mince, menu», apparaît sous la forme ancienne moen, l'une et l'autre adoucies en voan et voen après les substantifs féminins. Ce qualificatif s'applique à :

- **korn**, "coin" : "ar corn moan" à Kerangouic.
- **leurgêr** : " al leur guer voen" à Kervouac'h;
- **liorz** : "liors moan" au Drennec, à Kerangouic; "liors moen" à Squividan;
- **park**: "parc moan" à Kermorvan et Kerlaret; "parc moen" à Lannaouen, Kercadou, Kergarrec bian, Kéréven,

Kerlaret et au Drennec; "ar parc moen" à Squividan bian; "parc moen bian" à Kerleuré;

- **foenec** "foenec voan" à Kerzanet; "foenec voen" à Keranbourdiec;
 - **menez**: "ar miné moen" à SantDec
 - **lost**, 'Iqueue, extrémité" : l'ar lost moen " à Garnivin .
 - **koad**, "bois" : "ar c'hoat voen" à Keranguic;
 - **tuchenn**, "tertre" : "an duchen voan" à Pen-ar-C'hoat.
- sec'h**, "sec", qualifie :
- **park**: "parc seach" à Bodinio;
 - **foenneg** : "foenec seach " à Kerhall.

Une parcelle de terre non labourable pouvait être également désignée par un nom composé de deux substantifs, comme :

- **park menez**, composé au sens différent de **park an menez**, ce dernier groupe s'appliquant à un champ situé sur ou près d'une "montagne". Mentionnons "parc menez" à Kerorian, "parc méné" aussi à Kerorian, "parc miné " à Guéréven et Kerhanscoet, "parc miné an traon" par opposition à "parc miné d'allae", tous deux à Kerangaro.

-Le terme **lann**, "lande", s'associe à :

- **menez**, pour donner **menez-lann** : "miné lanndu" à Kerjégu, "miné landu" à Bréminou vian et Bodinio; "prat miné landu" à Bréminou vian désigne plutôt le champ proche de la parcelle de "miné landu", mais on notera que de nos jours ce pré a été gagné par la lande. Le qualificatif **du**, "noir», à tort agglutiné à **lann**, précise la variété de lande.

- **tirienn** : "an dirien land", au Cosquer;
- **liorz** : "liorz lann" à Kerorian;
- **park**: "park lann" à Bréminou vian, "parc lann" à Kerbras et Keranbourdiec, "parc creislann" au Pont, "parc lann vras" à Nervoet et Guéréven, parc lann vraz" à Kergarrec bian, "parc lann bian" à Kerbras,

Squividan bian, Keranbourdiec, Prad-Poullou et au Raquer, "parc lann bian vras" à Kergarrec vras, "parc lann ar chosser" à Kerjégu, "parclann ar ganour hir" au Cosquer, "parc lann ar park bras" au Cosquer, "parc lann odet" au Kergos et à Pen-ar-C'hoat, "park lann ar pont coat" à Kerjégu, "parc lann ar vergé nevez" à Keranguic, "parc lann ar voerec" à Prad-Poullou, "parc lann ar vuergo" au Cosquer, "park lann ar c'hoat kestenn" à Kerjégu; la parcelle "parc lann martolod" a pour composant probable le nom de personne **Martolod** au sens de "matelot".

Le terme **menez** se retrouve cependant employé seul dans le nom "ar miné" d'une parcelle de Pen-arC'hoat, toujours en lande.

Autre terme de relief, le breton **ros** s'applique généralement à un coteau, un terrain en pente couvert d'ajonc, de genêt, de bruyère. Il a fini par désigner, en microtoponymie, des terres non cultivables, des terres abandonnées à la lande. C'est le cas de "ar roz" à Garnivin et au Tour, de "ar rozigou" à Keranguic (**rozigou**, pluriel en **ou** du diminutif **roziec** de **roz**) de "roz du" à Kerc'hen "ar roz, vian" à Garnivin.

Le dérivé **lanneg**, qui évoque, comme les composés **menez-lann**, **park-lann**, ... un terrain où il ne pousse que de l'ajonc se retrouve associé à **park** et à **prad** : "parc lanic" et "prad lanic" à Kerjégu.

Outre l'ajonc, le genêt et la bruyère, fougère et ronces poussent communément sur les sols pauvres et les rendent donc impropres à la culture

- Le genêt, en breton banal ou, par métathèse, **balan**, se retrouve dans son dérivé **banaleg** ou **balaneg** pour expliquer les noms de parcelle " ar valennec" à Bréminou vras et "pen ar valanec" à Keramarch, Keranbourdiec et Kerc'hen.

- La bruyère, en breton **brug**, se montre dans "parc ar brucq" Garnivin.
- La fougère, en breton **raden**, s'associe à **park** à Kerleuré : "parc raden bian" , et à Kerc'hall : "parc raden pella" et "parc raden tosta".
- Les ronces, en breton **dres**, dénomme la parcelle "parc an drez" à Pennanguer. Mais le dérivé **dreseg**, "ronceraie", apparaît plus souvent, soit employé seul: "drezec vian" et "drezec vras" à Guéréven, soit associé à **park** : "parc drezec" à Kergarrec vras, soit encore comme complément de **park** : "parc an drezec", à Nervoet et au Tour.

Restons aux plantes qui poussent naturellement dans les champs en Bretagne, et ajoutons à la liste ci-dessus les fleurs sauvages. Le breton utilise couramment pour les désigner le terme **bleuniou**, **bleunienn** s'appliquant à une fleur. Il semble qu'à Clohars on ait plutôt recours à **bleuñv**, "fleurs (d'arbres fruitiers)" et au singulatif **bleuftvenn** noté *ble(u)ven(n)* par suite de dénasalisation. On relève ainsi "prat ar bleon" au moulin de Kerandraon, "parc ar bleven" à Squvidan bian, Kervouac'h et Kerhanscoet, "parc ar blevenn spern." à Kerstrat vras, "parc an bleven spern." à Bréminou, "liorz ar blevenn spern." à Keranbourdiec, au bourg et à Kerc'hen; (bleunvenn-spern. est la fleur d'épine).

Un terrain pierreux, une parcelle non cultivable à cause de la présence de roches qui affleurent est rendu par le qualificatif **meineg**, d'où "parc meinec" à Lannouen. Ces pierres peuvent être du schiste comme l'atteste "parc ar men glas", aussi à Lannaouen. Il arrive qu'un champ pierreux soit rendu par le composé **park-mein**, tel "parc men bras" à Gamivin.

Les parties non labourées d'un

champ, le bord des routes sont désignées par le breton **fraostajou** ou **fraostachou** : "*Le long des talus, surtout dutalus situé au sud du champ, on laisse souvent une bande large de 4 à 5 mètres, parce qu'on a remarqué que la récolte y est médiocre (manque de soleil, humidité,...); on y attache en général les vaches*" (op. cit., p. 12). Deux parcelles portent le nom de "ar frostachou", à Plégavem et à Squvidan bras.

LA TAILLE DES PARCELLES

Le nom des parcelles est généralement suivi des qualificatifs **bihan**, "petit" , ou **bras**, "grand". Ces qualificatifs servaient à comparer soit deux parcelles de même nom mais de tailles différentes situées dans un même village, soit leur étendue par rapport aux autres parcelles d'un même village. On relève ainsi "drezec vian" d'une superficie de 5.992 m², "an dirien vian" de 6.801 m², " an dirien bihan" de 7.030 m², mais "parc bras" n'atteint que 2.834m² ! La notion de taille était donc bien relative. Les grandes parcelles cependant avoisinaient ou dépassaient les deux hectares. On lira plus loin une étude plus détaillée des superficies anciennes des parcelles.

Le qualificatif **bihan** définit :

- **tirienn** " an dirien vian " Kerorian, Plégavern., Kervouac'h;
- **tirionenn**, "terre mise en pâture, en jachère", dérivé de **tir**, "terre", et prononcé localement *tiriânenn* : " an dirianen vian" à Kercolin;
- **dialæz**, "en haut" , employé comme substantif dans " an dialae bian" à Kercolin;

- **dianaou**, "en bas", dénomme "dianaou bian", à Bréminou vian;
- **foenneg** "foenec vihan" à Plégavern ; "foenec vian " à Keram bombard, Kerangaro, Keranguic, Kerouter, Kergarrec bian, et Kéréven;
- **gwerjez** "ar vergé vian" à Kerorian; " ar vergé vihan " à Kerzanet; "le petit verger" à Cheffontaines et à Pennanguer;
- **koad** : "coat bian" à Keranguic, Squvidan vras; "ar c'hoat bi(h)an" à Kergarrec vras; "ar coat bihan" Lannaouen;
- **leurgêr** "leurguer vian" à Kerouter; "ar leur guer vian" à Bréminou vras et à Prad-Poullou;
- **liorz** : "liors bian" à Garnivin Kercolin, Pen-ar-C'hoat et au Tour ; "liors vian" à Kercolin.
- **menez** "menez bihan" à Kerzanet; "mene bian" à Kercandou ; "miné bian" à Kergarrec bian et à Kerc'hall.
- **park**: "park bihan" à Pennanguer; "parc bihan" au Cosquer; "parc bian" à Kerambombard, Keranguic, Nervoet, Keranroux, Kerstrat vian , Keranscoet; "park bihan pella" et "park bihan tosta" au Cosquer; "ar parc bian" à Keranguic; "parcou bian" à Kerlaret.
- **pradenn** : " ar braden vian " au Tour.
- **prateau**, variante vocalisée du vieux français praetel, "petit pré", d'où est issu le breton **pradell**, inusité de nos jours, subsiste dans le "petit prateau " à Cheffontaines.

Bras s'oppose à **bihan**; on sera donc amené ci-après à citer des noms de parcelles déjà mentionnés. On notera cependant que les parcelles n'ont pas toutes leurs correspondants et que le nom peut tout aussi bien avoir été relevé dans un autre village. Dans le premier cas, le nom ne provient pas d'une parcellisation, mais atteste d'une superficie supérieure à celles des autres parcelles du village.

Bras vient qualifier :

- **dialàez**: " an dialae bras" à Kerc'hen
- **dianaou** : " dianaou bras " à Brémmou vras;
- **foenneg** : "foenec vras" à Goulit--Guéréven, Guéréven, Keranguic, Keranroux, Lannaouen, Squvidan vras, Keramarc'h, Kergarrec vras, Prad-Poullou; "foenec vraz" à Kerjégu; "foenec bras" à Kerangaro, Lannaouen, Kerstrat vras et au Cosquer; " ar foenec vras " à Kerbras, Plégavern et Kéréven;
- **gwaremm** : " ar voarem vras " à Sant-Dec et au Raquer; "ar voarem braz" à Kerzanet;
- **gwerjez** " ar vergé vras" à Keranroux, Bodinio, Sant-Dec; vergé bras" à Kerstrat vras; "le grand verger" à Pennanguer;
- **koad** : "coat bras" à Kergarrec vras; "ar c'hoat bras" noté aussi "ar coat bras" à Squvidan vras; "ar c'hoat vras" à Keranguic; "le grand bois" à Cheffontaines et au manoir de Kergos;
- **lann** "la grande lande" à Pennanguer;
- **liorz** : "liorz bras" à Lannaouen et Plégavern; "liorz ar vras" Kerorian;
- **menez**: "miné bras " à Keranbourdiec;
- **par** "parcelle" bar vras à Guéréven et Kerorian;
- **park**: "park bras" au Tour; "parc bras" à Kerangaro, Kerorian, Lannaouen, Nervoet, Squvidan, Kerc'hen, Saint-Guérolé, Kerstrat vras, Keranscoet, au Pont et au Raquer; "park braz à Kerjégu; "parc braz" au Cosquer; "parc bras creis" à Pennanguer; "parc bras pella " et "parc bras tosta " à Kergos (**creis**, **pella** et **tosta** précisant la situation topographique du champ par rapport à la maison d'habitation;
- **prad** : "prat bras" au moulin de Kerandraon;

- **pradenn** rendu par le français prairie: "la grande prairie" à Kergos, " grande prairie " à Pennanguer;
- **tachenn** : "an tachen vras" à Prad-Poullou;
- **tirienn** : "an dirien bras" à Kerc'hen.

Le breton moderne n'utilise plus guère le qualificatif **meur**, "grand", au sens de "immense, étendu". Ce mot se retrouve, outre dans l' anthroponyme (Le) Meur, comme élément de nombreux toponymes et microtoponymes. Il apparaît ici pour qualifier **pradenn** à Kerjégu : "ar braden veur", et **lann** à Kerstrat vian : "lanveur" et "lanveur bras", nom apparu vraisemblablement lorsque "lanveur" ne constituait plus qu'un composé dont l'usage rie séparait plus les éléments.

L'étendue des parcelles en longueur est attestée par l'emploi du qualificatif **hir**, "long"

- "ar bar hir" à Kerleuré.

- "park hir" à Keranbourdiec et au Tour (cf. "Longchamp"); "parc hir huella" à Kermorvan, "parc hir izella" à Saint-Guérolé;

- "foennec hir" à Kergarrec bian;
- "arvoarem hir" à Kerbras.

Les parcelles de faible longueur sont, par opposition, dites courtes, soit **berr** en breton, d'où :

- "ar dachen ver" à Kergarrec bian;
- "ar bar ver" à Kerouter .

On cultivait parfois deux plantes différentes sur une même parcelle; les cultures y étaient mitoyennes, d'où l'appellation **daou-hanter** de telles parcelles. On note ainsi "prat daouanter" à Keramarc'h; "parc douanter" à Lannaouen; "parc douanter don" à Kerc'hall; "parc daouanter lann" également à Kerc'hall, et "parc daouanter labous " à Kerc'hen.

La microtoponymie a particulièrement retenu la forme triangulaire de certaines parcelles couramment appelées

park tri-c'horn. Notées "parc tric'horn", elles dénomment des champs à Guéréven, Kerorian, Lannaouen, Minven; ajoutons "an tri hornic" à Kerzanet. Mais toutes n'avaient pas une forme régulière, telle "parc treuz" à Guéréven.

MICROTOPYNOMIE et HYDROGRAPHIE

Le réseau hydrographique d'une commune nous est suggéré par les noms de parcelles. Y sont mentionnés les cours d'eau, les étendues d'eau stagnante, les fontaines, les puits. Les cours d'eau se disent généralement **dour** en breton. On peut suivre le cours des ruisseaux ou des rivières en lisant les toponymes.

Mentionnons " alé an dour" à Guéréven, allée qui longeait le ruisseau, "pradic an dour" à Garnivin, "ar garront douric" à Kerstrat vras; "allée de la rivière" au manoir de Kergos pourrait se traduire par "alez an dour" ou par "alez ar stêr", ce dernier terme emprunté au vieux français **estier**, au sens de "rivière". Il se retrouve pour dénommer "foenec ar ster" à Lannaouen, Squvidan bian, Squvidan vras, Saint-Guérolé et Kéréven; "liors ar ster" à Squvidan bian; "parc ar ster" à Kerangaro, Squvidan, Garnivin et Kerstrat vras; "parc bian ar ster" à Kerstrat vian; ""prad ar ster" à Kervouac'h.

L'un des ruisseaux porte le nom de "rout guen"; il a d'ailleurs donné son nom à un village récent. Le mot **rout**, comme l'a suggéré Bernard TANGUY, est une évolution du breton **froud**, "cours d'eau rapide", par aphérèse du f initial. Ce terme vient compléter :

- **koad**: "coat ar rout guen" à Keranguic, "coat ar rout gwen" à Squvidan vras où se trouve aussi "foennec coat ar rout gwen";

• **liorz**h : "liors ar roud guen" à Guéréven et à Ty roud guen;

• **foenneg** : "foenec ar roud guen" à Squividan bian et Guéréven, "foenec vian ar roud guen" à Kerangouic;

• **park** "park roud guen" à Kerangaro, "parc ar roudguen" à Kerleuré où se note aussi "parc bian ar roud guen", "parc rout guen al lae" s'opposant à "parc rout gwen an traon" à Guéréven.

Plusieurs ruisseaux arrosant une même terre la rendaient plus fertile par suite de drainage. Le breton **gouereg**,

doublet de **gwazheg**, exprime cette idée et se retrouve adouci dans "parc ar vouerec" à Kercolin, "prad ar vouerec" à Kervouac'h et "tachen ar voerec" à Prad- Poullou.

Le franchissement des ruisseaux pour aller d'une parcelle à l'autre nécessitait la construction d'un pont comme en témoignent plusieurs noms de parcelles, dont "coat bian ar pont" et "parc ar pont" situées au village du Pont et qui reprennent donc le nom même du village. On relève par ailleurs "foenec ar pont" à Keranbour diec, "liors an pont" à Kerlaret, à nouveau "parc ar pont" mais cette fois à Bodinio, "park an pont" au Tour. Ce pont pouvait être en bois comme le suggèrent "allée du pont coat" à Cheffontaines, "park ar pont coat" à Cheffontaines, Kergoat et Kerjégu. Quelle légende se cache sous l'appellation **pont ar c'hwrac'h**, "le pont de la vieille femme, de la sorcière", dans les noms "parc pont ar roach" à Kerc'hall et "parc pont ar vroac'h d'an traon" à Ty ar C'hoat et à Kerc'hall ? Le nom du constructeur de cet autre petit pont apparaît peut-être dans "parc pontic alliou" à Lannaouen, soit le dénommé Alliou ?

D'autres parcelles sont situées au bord de l'Odet, ce que vient attester l'emploi de **aod**, "bord, rivage, grève",

dans les noms "liorzic an od" à Kerlaret, "parc an od" à Sant-Dec et Kerlaret, "pradic an od" à Kerlaret. On notera l'emploi très localisé du terme **aod** à deux villages.

La fontaine, en breton **feunteun**, prenait toute son importance dans la vie rurale autrefois: c'est elle qui assurait l'approvisionnement en eau du village. Un chemin y conduisait parfois, comme le rappelle "carront ar feunteun" au Cosquer. Elle pouvait se trouver dans la prairie à foin, comme à Kéréven: "foenec ar feunteun"; dans le courtil, comme à la métairie de Kergos: "liors ar feunteun"; le plus souvent dans un champ, "parc ar feunteun" comme à Kerambombard, Nervoet Minven, Kerorian, Kerhanscoet, Kéréven, Plégavern, Kerc'hen. Ce dernier village avait une seconde fontaine à "prat ar feunteun"; au Tour, elle se trouvait à "park ar feunteun venel".

Le gaulois **bunda** a donné bonde en vieux français au sens de "trou d'écoulement», et **bont** en breton. Ce terme se retrouve sous une forme hybride et plurielle dans "parc ar bondou " à Kerc'hall.

Tous les villages n'avaient pas de fontaine; aussi fallait-il recourir au creusement d'un puits, en breton **puñs**: "bergé punç" à Kerzanet; "guergé punç" à Plégavern; "liors ar punç" à Kerouter; "liors an punç vras " à Kergarrec; "parc ar punç "à la métairie de Kergos.

Certaines parcelles au sous-sol imperméable retenant les eaux de pluie se transformaient alors en fondrières, en marais. Les terres rendues de ce fait impropres à la culture portaient malgré tout les noms de "parc an bouillinou" à Keramarc'h et de "prat an bouillennou" à Bréminou vian (du breton **bouilhenn**, "boue").

On notera que l'une est en pâture, l'autre en marais; les parties sèches sont occupées par de la lande.

D'autres parcelles laissent subsister des trous d'eau ou une mare, l'un et l'autre rendus par le breton **poull**. On relève ainsi "foenec ar poull", "narrau ar poull" à Kergarrec vras. Une mare, en breton **ur poull-dour**, occupait "parc al poull dour" à Kerlaret. Des flaques d'eau parsemaient le sol de certaines parcelles: "ar pouligou" à Kerangouic, "ar pouligou plant" à Kerleuré.

Le dérivé **poull-fank**, "fondrière", explique les noms "poulfang" à Bréminou vian et à Kerc'hen, "poulfang braz" à Keramarc'h, "poulfanc bihan pella" à Keramarc'h et Kerjégu, "poulfang lann" aussi à Keramarc'h.

La parcelle "ar c'hrennou" à Bréminou vian dont le nom représente vraisemblablement le breton **krenn**, "cuve ou auge formée de la moitié d'une barrique", semble devoir être rattachée à cet ensemble. Elle pouvait présenter des creux évoquant des moitiés de barriques.

Le terme général pour désigner une étendue d'eau plus importante est **lenn**, "étang". On le note "ar lenn" au moulin de Kerandraon. Des parcelles sont appelées soit "queue de l'étang" à Bodinio, traduction littérale de "**lost al lenn**", nom

que porte une parcelle de Kergoat, soit "foenec ar lenn», "parc ar lenn" à Squividan bian, "parc allen" au Raquer.

Le marais est plus généralement désigné par les mots **loc'h** et **gwern**. Ils complètent, l'un **berjez**, "bergé loch" à Squividan bian, l'autre **foenneg**, "foenec vuern" à Guéréven et Lannaouen et "parc ar vuern" à Garnivin.

Les terres comprises entre deux cours d'eau qui confluent portent communément le nom **enes** en breton, terme habituellement traduit par L'Isle en toponymie. Le village de l'Ile en Gouesnac'h fait face à la parcelle de "lesternenenes" située à Lannaouen.

On serait tenté d'écrire que **lanvez**, terme apparaissant dans "liors lanvez" à Kergarrec vras et à Kermorvan,

et dans "parc liorz lanvez" à Kéréven, représente le breton **lanwezh**, "haute mer». On remarquera cependant que les trois villages concernés ne sont ni côtiers, ni situés en bordure de l'Odé. Ce terme apparaît alors comme la forme adoucie de **glanvez** que l'on rapprochera du gallois **glanwaith**, **glanwedd**, et du comique **glanyth** au sens de "propre, bien tenu, en bon ordre, soigné".

(A suivre)

Albert **DESHA YES**

Docteur en breton et celtique.

